

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: OFF ! LOTION PROTECTION ANTI-MOUSTIQUES

Type(s) de produit: TP19 - Répulsifs et appâts

Numéro de l'autorisation: FR-2017-0066

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0010509-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	4
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

OFF ! LOTION PROTECTION ANTI-MOUSTIQUES OFF! Répulsif anti-moustiques Spray
--

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	SC Johnson S.A.S.
	Adresse	2/8 rue Sarah Bernhardt CS 80016 92665 Asnières sur Seine Cedex France
Numéro de l'autorisation	FR-2017-0066	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0010509-0000	
Date de l'autorisation	20/02/2017	
Date d'expiration de l'autorisation	20/02/2027	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	S.C. Johnson Europlant B.V.
Adresse du fabricant	Groot Mijdrechtstraat 81 3641 RV Mijdrecht Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Groot Mijdrechtstraat 81 3641 RV Mijdrecht Pays-Bas

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	23 - N,N-diéthyl-méta-toluamide
Nom du fabricant	Vertellus Performance Materials Inc
Adresse du fabricant	2110 High Point Road NC 27402 Greensboro. États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	2110 High Point Road NC 27402 Greensboro. États-Unis

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
N,N-diéthyl-méta-toluamide	N,N-diethyl-m-toluamide	Substance active	134-62-3	205-149-7	7

2.2. Type de formulation

Liquide prêt-à-l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	Liquide et vapeurs très inflammables.
Conseils de prudence	<p>Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>En cas d'incendie: Utiliser ... pour l'extinction.</p> <p>Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.</p>

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Pulvérisation sur la peau par le grand public

Type de produit	TP19 - Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Stegomyia spp. (Aedes spp) Nom commun: Moustiques Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Culex spp Nom commun: Moustiques Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Ixodes scapularis Nom commun: Tiques Stade de développement: Nymphes Nom scientifique: Amblyomma americanum Nom commun: Tiques Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Rhipicephalus sanguineus Nom commun: Tiques Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Autre Application sur la peau
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Application par pulvérisation sur la peau
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 1,55 mg/cm ² de peau Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: 1,55 mg/cm ² de peau Durée de protection : Moustiques : 2 heures Tiques : 3 heures Adultes et enfants de plus de 2 ans : maximum 2 fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteilles de 50 mL, 60 mL, 65 mL, 75 mL, 100 mL, 125 mL, 150 mL, 175 mL, 200 mL, 225 mL, 250 mL en PEHD avec un pulvérisateur à pompe

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Appliquer sur les différentes parties du corps le nombre de pulvérisations suivant :

- Enfant de 2 à 12 ans : 6 pour la tête et le cou, 3 par $\frac{3}{4}$ de bras, 3 par $\frac{1}{2}$ jambe. Ne pas appliquer plus de 2 fois par jour.

- Adulte et enfant à partir de 12 ans : 12 pour la tête et le cou, 5 par main, 10 par $\frac{3}{4}$ de bras, 12 par $\frac{1}{2}$ jambe. Ne pas appliquer plus de 2 fois par jour.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les doses d'emploi du produit.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 min après l'application de la protection solaire pour appliquer le produit.
- La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent...) peuvent modifier la durée de protection.
- Envisager l'utilisation de protection personnelle anti-vectorielle en combinaison avec un produit répulsif biocide.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Appliquer le produit sur la peau et répartir uniformément avec les mains sur les zones suivantes :
 - o Adultes et enfant de plus de 12 ans: appliquer sur la tête, $\frac{3}{4}$ des bras, les mains et la moitié des jambes.
 - o Enfants âgés de 2 à 12 ans : appliquer sur la tête, $\frac{3}{4}$ des bras et la moitié des jambes.
- Ne pas appliquer directement sur le visage. Vaporiser sur la main et appliquer avec parcimonie sur le visage. Eviter le contact avec les yeux et la bouche.
- Ne pas appliquer sur les mains des enfants de moins de 12 ans.
- Ne pas utiliser sur l'enfant de moins de 2 ans.
- Ne pas respirer les vapeurs.
- Appliquer au maximum 2 fois par jour chez l'adulte et l'enfant de plus de 2 ans.
- Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- Conserver hors de la portée des enfants.
- Se laver les mains avant toute manipulation d'aliments.
- Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.
- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Appliquer uniquement sur les zones découvertes de vêtements.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de réaction cutanée, de rougeurs ou de douleurs persistantes après l'application du produit, contacter le centre antipoison ou consulter un médecin.
- En cas d'inhalation de fortes concentrations: mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Ne pas réutiliser le flacon pour un autre usage.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Protéger du rayonnement solaire.
- Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- Protéger du froid.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
- Durée de vie du produit : 3 ans.

6. Autres informations

- Mettre en place un programme de suivi de la résistance des populations de moustiques à la substance active DEET et fournir les résultats de ce suivi tous les 5 ans.